



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

immigration clandestine

Question au Gouvernement n° 125

Texte de la question

IMMIGRATION

M. le président. La parole est à M. André Flajolet, pour le groupe UMP.

M. André Flajolet. Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, vous avez été interrogé à plusieurs reprises sur le devenir du centre de Sangatte, vaste hangar où s'échoue une partie de la misère du monde, bercée d'illusions par des marchands de liberté certains d'une impunité trop longtemps acceptée. Vous nous avez dit votre volonté de revenir au droit dans la dignité, le respect des libertés et la sécurité de celles et ceux qui sont pourchassés dans leur pays au nom de leurs idéaux. Mais nous constatons aussi sur place le développement de réseaux mafieux, l'externalisation du centre vers d'autres lieux et une précarité toujours plus grande, une exploitation humaine toujours plus vile.

Par ailleurs, quelques voix s'élèvent, au nom de l'humanitaire, pour une régularisation générale qui serait, de fait, un nouvel appel d'air provoquant de nouvelles migrations. Après Sangatte, c'est Cherbourg et Bordeaux. C'est aussi l'errance de gens victimes des réseaux et de notre silence coupable pendant des années, silence qui a entretenu ce mirage pour les uns, ce sentiment d'impunité pour les autres. Vous avez entamé une démarche courageuse et volontaire sans pouvoir gommer des années de laisser-faire, d'impuissance politique ou d'aveuglement idéologique (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Concrètement, monsieur le ministre, où en êtes-vous dans vos négociations avec les pays tiers pour l'aide au retour ? Où en êtes-vous dans vos discussions sur une protection de l'espace européen ? A quand la fin du scandale Sangatte, de tous les autres Sangatte en puissance, dans la dignité et le droit ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, à Sangatte, il n'y a plus de réseaux mafieux. Tout le monde est aujourd'hui badgé. Le moins que l'on pouvait faire était en effet de recenser la diversité des situations et des nationalités. A partir d'aujourd'hui, nous ne distribuerons plus de badges à Sangatte, ce qui permettra au HCR de faire un travail au cas par cas. A titre expérimental, dix Afghans ont regagné volontairement leur pays. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Nous verrons avec le HCR si l'on peut faire davantage et plus vite. (*Mêmes mouvements.*) Mesdames, messieurs, si c'était plus facile, il ne fallait pas vous gêner pour régler le problème et ne pas nous le laisser ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.- Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Vous avez laissé croupir les gens dans des conditions inadmissibles à Sangatte ! Aucune leçon

n'est donc acceptable de votre part ! (*Vifs applaudissements et huées sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Mme Martine David. Arrêtez, vous êtes mauvais !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Pour le reste, durant ce mois de novembre nous allons organiser le retour de certains Roumains en situation irrégulière, qui vivent dans des conditions inadmissibles. La vraie générosité, ce n'est certainement pas d'aller dans les bidonvilles avec des caméras de télévision, c'est de trouver une solution pour ces gens qui n'ont aucun avenir chez nous et qui doivent en trouver un chez eux avec l'aide de la France ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ensuite, au mois de novembre toujours, je me rendrai au Mali afin de négocier une filière positive, pour la première fois avec un pays de l'Afrique subsaharienne. Je m'entretiendrai ce soir avec le ministre de l'intérieur bulgare de la situation de ses compatriotes qui connaissent aujourd'hui à Bordeaux une précarité effrayante pour eux. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Juppé !

M. le président. S'il vous plaît !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. La solution n'est pas d'exploiter la misère de tous ces malheureux en leur conseillant d'occuper des églises ou de s'installer dans des bidonvilles, c'est de trouver les voies et les moyens d'un accord avec les pays d'origine ! Nous avons tous été d'accord en Europe pour abaisser nos frontières internes. Il faut maintenant que nous trouvions le même accord pour défendre nos frontières externes. Voilà la politique du Gouvernement, monsieur le député ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. André Flajolet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 125

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 novembre 2002